

Thiéry (François) 1719-1793

Associé étranger (1767-1793)

François Thiéry est né à Rosières-aux-Salines le 21 décembre 1719, fils de Joseph Thiéry, marchand, et de Marie Galand. Étudiant en médecine à l'université de Pont-à-Mousson, il obtient sa licence le 27 avril 1742 avec sa thèse *Ex pathologiæ de mortis in genere* (De la pathologie de la mort en général) puis est reçu docteur le 22 mai 1744, avec sa thèse *De febris in genere* (Sur la fièvre en général). Il est ensuite reçu docteur à Paris, où il s'intitule docteur en médecine de Pont-à-Mousson et bachelier de la Faculté de Paris. S'il est parfois dit « de Toul », il faut entendre du diocèse de Toul car, dans ses thèses, il est bien mentionné *Rosierano ad Salinas*.

François Thierry est l'auteur d'une thèse sur le filtrage de l'eau, thèse rédigée en latin avec sa version française. Il se préoccupe des effets du cuivre sur l'alimentation et préconise de rejeter les ustensiles en cuivre pour cuire les aliments. Il est le premier à faire connaître la colique végétale résultant de l'abus des boissons fermentées. Il est encore l'un des promoteurs du vaccin en France. Il est enfin l'auteur de mémoires sur la médecine et la santé. En 1753, il se rend dans les Pyrénées puis effectue un voyage en Espagne pendant trois années. Il s'y fait l'écho des observations du médecin Gaspar Casal sur la pellagre dans un écrit de 1755.

François Thiéry entretient une correspondance avec le médecin allemand Albrecht von Haller de 1751-1777. Il vit dans l'intimité de Rousseau qui parle de lui dans ses confessions. Il le soigne en 1758, ainsi que Thérèse Levasseur, sa compagne, lors de l'une de ses couches. À Paris, il va se présenter à Madame de Graffigny, parce qu'il est Lorrain. Celle-ci écrit à Devaux: « Il ne manque pas d'esprit et me paraît le meilleur garçon du monde. Je fus en un moment à mon aise avec lui comme si j'y avais été toute ma vie » (Lettre n° 1654 du 10 janvier 1751).

François Thiéry sollicite son admission à la Société royale de Nancy par une lettre à Solignac qui est lue à la séance du 11 février 1767. Malgré le souci de l'académie de limiter le nombre de ses membres étrangers, il est accepté sur le champ et Solignac lui notifie son élection par lettre. Son discours de réception est lu le 8 mai 1767. Il s'agit de Considérations générales sur la Lorraine qu'il conclut : « Trop heureux de mon côté si ce coup d'œil général jetté sur une patrie dont je suis depuis si longtemps absent pouvoit lui donner une idée de mon zèle ; et si dans mon éloignement ; ces considérations pouvoient être de quelque utilité à une nation, estimable par sa franchise et célèbre à jamais par sa bravoure et par sa fidélité ».

Dans l'*État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe et principalement en France pour l'année 1777*, François Thiéry est dit « de Toul, médecin consultant du Roi, agrégé honoraire au collège des médecins de Nancy, de l'académie de la même ville, et de celle de Bourges, rue Saint-Honoré, au petit hôtel de Noailles, de l'académie de Nancy, de Béziers, de Madrid, &c. » ; en 1789, « Écuyer, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, médecin consultant du Roi et membre de plusieurs académies ». Le médecin botaniste Buc'hoz, dans son ouvrage *Plantes nouvellement découvertes, récemment dénommées et classées, représentées en gravure* (Paris, Debure, 1779), nomme, en l'honneur de son compatriote deux arbrisseaux à fleurs : *Theodoricea rubra* (La Thiéry à fleurs rouges), *Theodoricea lutea* (La Thiéry à fleurs jaunes).

François Thiéry a fait partie des nombreux prétendants à l'héritage de Jean-Thierry. Natif de Château-Thierry mais issu d'une famille Lorraine, ce Jean Thierry, mort en 1676, laissait une fortune colossale établie dans la République de Venise. En raison des revendications et de la mésentente des centaines d'héritiers présumés vivant en Alsace, en Lorraine, en

Champagne, à Bâle et en Franche-Comté, la succession ne fut jamais réglée. François Thiéry fit ainsi partie des prétendants déboutés par le gouvernement français en 1784.

Aux débuts de la Révolution, Thiéry donne encore quelques ouvrages sur la santé publique. En 1791, il est toujours dit Docteur régent de la faculté de médecine de Paris, médecin consultant du roi. Il décède à Paris le 7 mai 1793. [Alain Petiot, mars 2025]



Marguerite Gérard (1761-1837)
Le docteur François Thiéry
Collection Resnick. Los Angeles (Californie)

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. IV, f° 271, 273, 279 ; Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 36 J 23 ; Bibliothèque Stanislas, Nancy : ses thèses, Rés. 10669 (mmm) et (eeee) ; Florence CATHERINE, *La pratique et les réseaux savants d'Albrecht von Haller (1708-1777), vecteurs du transfert culturel entre les espaces français et germaniques au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat d'histoire soutenue le 18 septembre 2009 à l'Université de Nancy 2, Honoré Champion, Paris, 2012 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, 99 v° ; Charles THIERRY-MIEG, *La succession de Jean Thierry de Venise*, Extrait de *la Revue alsacienne* de 1886, Paris, Berger-Levrault, p. 21.

Publications du docteur François Thiéry

- Question de médecine qui doit être discutée le vingtième du mois de février 1749, sous la présidence de M. Camille Falconet. « Si on doit rejeter entièrement les vaisseaux de cuivre dans la préparation des aliments ». Observations sur la thèse [par Joseph Amy].
- Si on doit rejeter entièrement l'usage des vaisseaux de cuivre dans la préparation des aliments. (Prés. Camille Falconet. Cand. François Thiéry), Paris, 1749.
- Question proposée à Paris par François Thiéry, de Toul, docteur en médecine, (S. l. n. d.).
- Lettre à M.***, conseiller d'État, contenant la relation d'un voyage fait à Barèges, à Cauterez et à Bagnères, par M. Thiery. Extrait du *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, par M. Vandermonde. Mai 1760. La lettre est datée à la fin : « À Carabanchel, près Madrid, le 15 mars 1753 ».
- Question proposée à Paris par François Thiery, de Toul, Docteur en médecine de Pont-à-Mousson,

Bachelier de la faculté de Paris, l'année 1749, depuis six heures jusqu'à midi (*Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, seconde édition, janvier 1755, tome II, Paris, 1783, p. 174).

- Médecine expérimentale, ou Résultat de nouvelles observations pratiques et anatomiques, Paris, Duchesne, 1755.
- Question méd.-chir. Y a-t-il une méthode plus sûre & plus aisée, que celle qu'on suit ordinairement pour la curation chirurgicale de l'anévrysme. In Haller, Coll. de thèses, 1757, iv, 13-18. (François Thiery).
- Lettre à M. Vandermonde, au sujet de l'écrit suivant. Lettre de M. Thiery concernant l'usage d'un remède dangereux, connu sous le nom de poudres d'Aix ou d'Aillhaud. Extrait du *Journal de médecine* (août 1759), s. l. n. d.
- Discours de réception à l'Académie des sciences et belles-lettres de Nancy, par M. Thiéry, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, lu en la séance publique du 8 mai 1767, Nancy, Vve et C. Leseure, [1767]
- Quaestio medica [auctore M. Antonio de Jussieu], quodlibetariis disputationibus mane discutienda die trigesima januarii 1772, M. Francisco Thiery praeside, An inveteratis alvi fluxibus Simarouba ? (S. l.), Quillau, 1772.
- La Vie de l'homme respectée et défendue dans ses derniers momens, ou Instruction sur les soins qu'on doit aux morts et à ceux qui paraissent l'être, sur les funérailles et les sépultures, Paris, Debure l'aîné, 1787. Ouvrage dédié au Roi.
- Discours de réception à l'Académie des sciences et belles-lettres de Nancy, par M. Thiéry, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, lu en la séance publique du 8 mai 1767, Nancy, Vve et C. Leseure, [1767]
- Quaestio medica [auctore M. Antonio de Jussieu], quodlibetariis disputationibus mane discutienda die trigesima januarii 1772, M. Francisco Thiery praeside, An inveteratis alvi fluxibus Simarouba ? (S. l.), Quillau, 1772.
- La Vie de l'homme respectée et défendue dans ses derniers momens, ou Instruction sur les soins qu'on doit aux morts et à ceux qui paraissent l'être, sur les funérailles et les sépultures, Paris, Debure l'aîné, 1787. Ouvrage dédié au Roi.
- Vœux d'un patriote sur la médecine en France, où l'on expose les moyens de fournir d'habiles médecins au royaume ; de perfectionner la médecine, & de faire l'histoire naturelle de la France, 1789.
- Observations de physique et de médecine, faites en différens lieux de l'Espagne. On y a joint des considérations sur la lèpre, la petite-vérole et la maladie vénérienne. Paris : Garnéry, 1791.